Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont

République française

Département de l'Aveyron Département du Gard Département de la Lozère

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2020_022 Élection des trois vice-présidents

L'an deux mille vingt et le neuf septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjouls, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents: Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Arnaud CURVELIER, Jean-Michel DAUMAS, Alain DELMAS, Raymond FABRÈGUES, Gilbert FAUCHER, François FOLCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Malika MONZIOLS, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Régis VALGALIER, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Cathy JOUVE par Gilbert FAUCHER

<u>Secrétaire de séance</u> : Pierre HERRGOTT <u>Date de convocation</u> : 25 août 2020

Délégués du comité syndi	ical		
En exercice : 23	Présents : 21	Pouvoirs: 1	
Résultat du vote			
Pour: 22	Contre: 0	Abstention: 0	

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu les statuts du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont, arrêtés par les préfets de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère le 30 mars 2018, modifiés le 20 décembre 2019 ;

Vu le code général des collectitivités territoriales ;

Considérant son installation;

Procède à l'élection des trois vice-présidents selon les modalités suivantes.

Pour chaque vice-président, le président Serge VÉDRINES fait un appel à candidature. Chaque délégué votant se voit remettre un papier blanc sur lequel il écrit lisiblement son choix puis qu'il dépose dans l'urne.

Résultats du premier tour de scrutin pour l'élection du premier vice-président

Est candidat : Gilbert FAUCHER.

Résultat du vote

A obtenu:

Gilbert FAUCHER: 22 voix.

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 09/09/2020
048-200080547-20200909-DE_2020_022-DE

Gilbert FAUCHER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé premier vice-président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont.

Résultats du premier tour de scrutin pour l'élection du deuxième vice-président

Est candidate: Madeleine MACQ.

Résultat du vote

A obtenu:

Madeleine MACQ: 22 voix.

Madeleine MACQ, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé deuxième vice-président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont.

Résultats du premier tour de scrutin pour l'élection du troisième vice-président

Est candidat : Alain DELMAS.

Résultat du vote

A obtenu:

Alain DELMAS: 22 voix.

Alain DELMAS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé troisième vice-président du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjouls, les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le président, Serge VÉDRINES



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 09/09/2020 et publié ou notifié le 10/09/2020